SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Après son élimination, le Cameroun porte réserve sur la qualification du joueur Floriss Djave

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

LES Camerounais n'ont toujours pas digéré leur élimination mardi dernier contre les Gabonais, à domicile qui plus est. Au terme des deux rencontres, la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), dirigée par Samuel Eto'o Fils, a porté des réserves au sujet de la qualification du joueur Floriss Djave, accusé par les Camerounais de fraude sur son âge et son identité.

Pour la Fécafoot, notre jeune compatriote a deux identités différentes. La première : Floriss Djave, né le 29 juillet 2003 à Lambaréné. La deuxième : Floriss Ndjave, né le 15 novembre 1997 à Lambaréné.

Aussitôt, la presse camerounaise s'est emballée. Elle parle même déjà de disqualification du Gabon.

Mais qu'en est-il exactement ?

Ce que les Camerounais ne savent peut-être pas, c'est que le 21 juillet 2018, pratiquement cinq ans avant la double confrontation Gabon-Cameroun, le jeune Djave avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale des U20 contre le Burkina Faso. Et ce dans le cadre des éliminatoires de la Can des moins de 20 ans. Sur la feuille de match officielle dont nous gardons précieusement copie, il porte le dossard 22. Son nom est Floriss Djave, né le 29 juillet 2003. Il était à l'époque sociétaire de ACL.

Mieux, la licence de la saison 2018-2019, portant l'identifiant 16 GB 303 259 g du joueur, est formelle. Il se nomme bien Floriss Djave, né le 29 juillet 2003. Le passeport du joueur numéro 19 GA 530 70, délivré le 6 juillet 2020, soit près de trois ans avant l'élimination du Cameroun contre le Gabon, devant son public, est tout aussi formel.

Photo : DR

L'identité du joueur sur ce passeport est : Floriss Djave, né le 29 juillet 2003 à Lambaréné. L'acte de naissance numéro 105 confirme bien l'identité du joueur. La Fédération camerounaise de football est-elle en mesure d'apporter la copie d'une pièce d'identité du joueur Floriss Ndjave, né le 15 novembre 1997, comme écrit malencontreusement sur internet ?

Dans quel intérêt Floriss Djave jouerait-il en 2018, au tout début de sa carrière avec des documents dont la date de naissance est le 29 juillet 2003, et des années après sous une fausse identité ? À savoir Floriss Ndjave, né le 15 novembre 1997. Tout en sachant qu'en football, c'est généralement l'inverse qui se produit. On n'augmente pas son âge, mais on le réduit. Comme pour dire qu'en se noyant, on s'accroche même à un serpent.

Élection de la LFE : Jacques-Florent Ngoma candidat unique !

Photo : PSNB

PSNB
Libreville/Gabon

EN application des dispositions combinées des articles 12.9 et 14 du code électoral de la Ligue de football de l'Estuaire (LFE), après examen du contentieux des candidatures, la Commission électorale a rendu publique dernièrement la liste des candidats retenus à l'élection du comité exécutif de la Ligue de football de l'Estuaire (LFE) prévue le 8 avril 2023. Seule la candidature de la liste conduite par Jacques-Florent Ngoma a été retenue. Celle de Désiré Bakita a été rejetée parce que tout simplement incomplète. Ce dernier et ses colistiers n'ayant pas été en mesure de payer la caution de 500 mille francs éxigée par les textes.

Sponsoring : Sobraga accompagne la Linafp et les clubs

Remise symbolique de l'eau Andza par Brice Mbika Djambou à Landry Nkeyi, président d'Oyem AC.

Photo : DR

W.N.
Libreville/Gabon

AU terme des Assises du National-Foot, qui s'étaient déroulées du 10 au 22 mai 2021, il avait été demandé à la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) de rechercher de nouveaux partenaires afin de s'autonomiser. Ainsi, depuis quelques mois, la Ligue, avec le concours de sa régie publicitaire, IFAP-Sports Médias, est en train de dégoter plusieurs partenaires. C'est le cas notamment de Sobraga. Jeudi dernier, le président de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou, a remis aux clubs de D1 et D2, au stade de Sibang, un important lot de bouteilles d'eau Andza. Au grand plaisir des bénéficiaires et du président de la Ligue. L'accompagnement de Sobraga pour cette saison se chiffre à 25 millions de francs. 10 millions en numéraire et le reste en nature (eau).